

## **Consultation des paroisses (11.2020-03.2021)**

### **Rapport de la Commission synodale**

#### **Introduction**

Après avoir effectué une photographie générale des divers services généraux de l'EREN (où leur situation a été exposée), la Commission synodale a désiré donner la parole aux paroisses et collectionner des réponses du terrain. Elle estime que le contact avec les paroisses est essentiel. Les paroisses sont en effet les lieux de vie et de mises en pratique.

Ce document est donc le fruit de la collecte des données auprès des paroisses. Il s'agit de la **perception des paroissiens qui ont répondu au questionnaire**. De plus, les réponses ont été recueillies en période de pandémie de covid-19.

#### **Démarche**

- Élaboration du questionnaire en Commission (02-09.2020, avec longue pause covid-19)
- Envoi aux président-e-s de paroisse (18.10.2020)
- Rencontre des délégations de paroisses avec 2 membres de la Commission
  - o La Côte (10.11.2020)
  - o La BARC (07.12.2020)
  - o L'Entre-deux-Lacs (08.12.2020)
  - o Les Hautes-Joux (09.12.2020)
  - o Neuchâtel (02.02.2021)
  - o Val-de-Travers (16.02.2021)
  - o Le Joran (22.02.2021)
  - o La Chaux-de-Fonds (18.03.2021)
  - o Val-de-Ruz : envoi des réponses de la paroisse (02.05.2021), sans rencontre
- Regroupement des réponses de chaque paroisse
- Synthèse des réponses
- Discussion sur les réponses et les éléments qui semblent importants
- Rédaction du rapport au Synode

#### **Questionnaire**

Le questionnaire est divisé en 4 axes

1. Activités phares, liens avec l'EREN, liens avec la société civile
2. Financement et contribution ecclésiastique
3. Immobilier
4. Nouveaux projets

Les réponses des paroisses qui ont accepté que leur nom apparaisse face à leurs réponses sont en annexe.

# 1. Activités phares, liens avec l'EREN, liens avec la société civile

## 1.1 Activités :

### a. *Les réponses des paroisses – nos constatations :*

De nombreuses et belles choses vivantes - activités, événements, rencontres - sont vécues dans les paroisses. Elles ont été mises en place grâce à un investissement consenti par la paroisse qui a accordé des moyens en termes de postes ministériels ou rémunérés, ou par des ressources financières ou une attention particulière. Les activités peuvent aussi avoir été engendrées et soutenues par des vocations, des envies personnelles ou communautaires. Quand les paroisses parlent de leurs activités, tout semble bien aller.

Les activités recommandées par les paroisses sont de trois ordres, à part égales : les activités tournées vers l'intérieur pour construire la vie communautaire, soutenir les paroissiens et les accompagner dans leur vie spirituelle et pratique ; celles s'ouvrant sur l'extérieur, mais cherchant à faire venir à l'intérieur de la paroisse, de l'Eglise (mode « attirer dedans ») et celles dont le but est de sortir pour aller à la rencontre de l'autre (mode « aller vers »).

Au niveau de la fréquentation, les rencontres communautaires ou villageoises autour d'une assiette et/ou d'un verre sont des occasions que l'on trouve en nombre, de même que les manifestations festives, culturelles ou de divertissement. Pour les cultes, de nombreuses paroisses sont très contentes quand elles réunissent une trentaine de personnes lors du culte dominical.

Les appels de fonds sont pratiqués fréquemment et permettent de récolter de la manne financière. Il est nécessaire de **demander pour recevoir**, ce n'est plus automatique. Les ventes et les repas, ainsi que les cultes et les services funèbres sont aussi des occasions de recevoir des offrandes et des moyens financiers.

### b. *Nos réflexions et interrogations :*

- Les activités sont nombreuses. Mais, répondent-elles encore toute à des envies ou à des besoins lorsque l'on constate des effectifs ou une participation en diminution ? Cela pose **la question du sens** des activités proposées : ont-elles encore un sens si personne ne vient ? comment présenter ou « vendre » nos activités pour que les gens viennent ? où faut-il proposer nos activités ?
- Nous constatons une accoutumance à la diminution des paroissiens et des participants aux activités. Là où il y a quinze ans, il y avait 35 catéchumènes, actuellement quand il y en a 15, c'est satisfaisant. Combien de personnes une activité-phaire regroupe-t-elle ? On s'acclimate au fait d'être moins nombreux ou de recevoir moins de personnes, sans être conscient que l'investissement en préparation ou en réalisation est le même que lorsqu'il y avait un nombre plus important de participants. Est-ce un moyen de se motiver ? **Prend-on le temps de quantifier l'effort consenti en termes humain et financier ?** Quelques paroisses font ou ont fait une démarche de quantification pour attribuer un taux d'activités rémunéré pour chaque thématique paroissiale ou de définition de leur vision, de leur mission pour fixer une ligne, mais ce n'est pas général. A-t-on les outils ou les capacités pour fixer les priorités ? Il serait peut-être nécessaire d'accorder du soutien aux paroisses pour ce faire.

- Le travail de notre Commission étant lié aux finances, la question de la rentabilité des activités s'est posée. Prend-on le temps de mesurer la « rentabilité » de nos activités ou des actions entreprises, de mesurer leur(s) impact(s) ou leur succès (bénéfice pour la personne en elle-même, pour la société ou pour l'Eglise) ? Le créneau convient-il ? Quelles personnes, groupe de personnes l'action touche-t-elle ? La question de la mesure est délicate et ardue. En effet, comment mesurer l'impact sur le secteur enfant-famille-jeunesse par exemple ? Un indicateur général pourrait être de voir si le groupe qui porte l'action se renouvelle, s'auto-porte, est moteur ou si le public varie.
- Pour beaucoup, abandonner signifie « perdre » et pas forcément « se renouveler ». La peur de perdre est très palpable :
  - Au niveau de l'argent : peur de le perdre ou de se le faire prendre. Il y a aussi un certain manque de courage de fixer les besoins en termes d'argent ou en termes de bâtiments, par exemple.
  - Au niveau des activités, au profit de nouveaux projets.
- Globalement, nous essayons souvent de répondre à la question « Comment est-on de bons semeurs ? » et « où semer ? ». Il y a de moins en moins de lieu pour cela, où l'on nous ouvre la porte. Nous pourrions aussi à l'avenir nous interroger sur la manière d'arroser ce qui a été semé par nous ou par d'autres. Comment offrir un terrain propice et de bons soins à des plantes en germination ou déjà enracinées ? Cela signifie trouver des moyens de rejoindre des personnes qui ont déjà commencé un chemin de foi dans d'autres cantons et qui arrivent sur le territoire de l'EREN, ou offrir des possibilités de cheminer à des personnes qui ont vécu une expérience de foi, mais dont le chemin de vie les a éloignées un peu ou beaucoup de l'Eglise. Il peut s'agir de nouveaux arrivants dans nos paroisses, de parents d'enfants ou de catéchumènes, de jeunes qui ont apprécié leur catéchisme, mais ne se sont pas insérés dans nos circuits de formation à l'animation, etc. Comment être attentif à ces personnes et par quels moyens les accompagner ?

## 1.2 Collaborations interparoissiales, internes ou externes à l'EREN :

### a. Vos réponses – nos constatations :

Il y a globalement peu de collaborations interparoissiales. La mise en place de celles existantes répond à des besoins en termes de :

- Masse critique (nombre trop faible pour l'investissement nécessaire)
- Relations interpersonnelles (il est plus facile de collaborer avec des personnes ou des paroisses que l'on connaît)
- Géographie (partage de mêmes bassins de population)

Nous constatons aussi **que plusieurs paroisses ne ressentent pas ou plus de liens institutionnels naturels avec l'Eglise « centrale »** – il y a deux réalités d'église. La collaboration entre l'Eglise cantonale et les paroisses n'est plus évidente, ni ressentie. Certaines paroisses se sentent laissées à elles-mêmes.

Nous constatons aussi de la méfiance (cf. immobilier). Il manque un lien (pas un service !) de communication. Le fossé est frappant dans le discours de certaines paroisses. Le manque de contact est inquiétant. De plus, le travail de l'Eglise cantonale avec la société civile est globalement peu visible pour les paroisses. La communication reste une question centrale.

La question de la gestion par les responsables cantonaux, qui ont beaucoup changé et qui ont pris beaucoup de poids dans l'organisation, est aussi posée.

Peu de paroisses ont abordé le thème de l'**œcuménisme**. Ce n'est plus un thème dont on est fier. Seules quelques paroisses mentionnent leurs collaborations en la matière.

**b. Nos réflexions et interrogations :**

- A l'heure où les questions de mutualisation d'activité sont à l'ordre du jour, il est absolument nécessaire de reprendre le thème du lien, de l'unité de l'Eglise cantonale (paroisses et services centraux). Ce pourrait être mis en œuvre par le biais de liens affectifs à tisser, par des rencontres plus fréquentes des présidents (communauté participante à l'organe décisionnel). La fluidité des relations est réellement à améliorer.
- Le système presbytéro-synodal sur lequel fonctionne l'EREN n'est plus compris : est-il trop complexe ? Une réflexion approfondie à ce sujet est nécessaire. Le traitement de la motion des Hautes-Joux demandant une réflexion de fond sur le Synode et son fonctionnement, acceptée par le Synode en juin 2021, est déjà une première réponse.
- L'adaptation constante des tâches ou cahiers des charges des différents responsables cantonaux et les changements de personnes n'aident pas les paroisses à comprendre comment l'organisation cantonale fonctionne. C'est très déstabilisant.
- La communication interne à l'EREN doit être reprise, réfléchi. Les entrées en fonction et les réorganisations devraient être communiquées plus clairement. Un cahier des charges de la communication entre l'EREN et les paroisses tenant compte des contraintes et échéances paroissiales pourrait être établi.

**1.3 Engagement et démotivations :**

**a. Vos réponses – nos constatations :**

La très large majorité des paroisses constate un manque de relève parmi les bénévoles : le travail retombe toujours sur les mêmes personnes. Lorsque des personnes sont sollicitées via un contact personnel, elles sont d'accord de s'engager de manière ciblée sur un événement ou sur le court terme. En revanche, il est plus difficile de trouver des personnes qui s'engagent dans des fonctions à responsabilité ou sur le long terme.

L'ampleur des activités administratives demandées ou l'information non ciblée envoyée par l'Eglise cantonale, le manque de communication avec elle, le sentiment de recevoir peu de soutien par l'Eglise centrale constituent aussi des démotivateurs pour certaines paroisses.

Le manque de répondant des paroissiens ou de renouvellement d'activité (on fait ce qu'on a toujours fait) et le faible résultat en rapport avec l'investissement sont aussi des éléments à relever.

**b. Nos réflexions et interrogations :**

- Le sens de l'engagement et de la communauté, qui se perd aussi dans la vie associative et dans la société au sens large, vient certainement d'un mouvement intérieur. Le plaisir d'être ensemble, de réaliser des activités ou des buts communs, autour d'un centre commun doit être recherché. La vie et la communauté paroissiale correspond-elle encore aux besoins actuels ? N'y aurait-il pas d'autres formes de centre d'intérêt qui répondrait à une frange de la population différente ?
- Pour recruter des bénévoles, il est nécessaire de faire connaître les besoins et la délimitation des activités.
- Une bourse au bénévolat permettrait peut-être de les communiquer : se mettre en lien et offrir ses services, ses compétences, ses qualités. La promotion du bénévolat pourrait aussi prendre place par un stand à la vente de paroisse, par exemple ou dans une des activités qui attirent un large public.
- La définition d'une politique de renouvellement des bénévoles précisant les rôles effectifs des paroisses et de l'église cantonale à ce sujet pourrait être un premier pas, avant la mise en place d'un suivi de cette politique.

## **2. Financement et contribution ecclésiastique**

**a. Vos réponses – nos constatations :**

La sensibilisation à la contribution ecclésiastique est faite principalement lors de rencontres, d'entretiens, de préparation ou d'accompagnement d'actes ecclésiastiques (baptêmes, mariages, services funèbres, catéchisme). Il est constaté qu'il n'y a pas de stratégie d'Eglise à ce propos.

Les appels aux dons fonctionnent, que ce soit de manière ponctuelle ou régulière (demander pour recevoir). La générosité des paroissiens est importante.

Avec un peu d'investissement, il est possible de réunir des fonds pour des projets bien définis (particulier, à court, moyen, long termes). Certaines paroisses ont pu expérimenter le fait de demander et de recevoir. La générosité peut être importante quand la demande est clairement formulée.

**b. Nos réflexions et interrogations :**

- La contribution ecclésiastique ne devrait-elle pas être thématisée au sein des paroisses de manière plus large que les actes ecclésiastiques, avec une sensibilisation accrue lors des rencontres ou des événements réguliers ? Comment la véhiculer pour ne pas la rendre dérangement ? Des outils devraient être mis à disposition des permanents et des paroisses pour tous les actes ecclésiastiques.
- Comment participe-t-on à donner du sens à la vie de la population ? A quoi répond-on lors de moments difficiles de la vie (personnelle ou sociale), mais aussi au moments de joie (personnelle ou de vie communautaire) ? Un travail sur la valorisation du travail social fait par l'Eglise pourrait être mené pour recréer le lien.
- Dans la communication de la contribution ecclésiastique, il pourrait être profitable de dire plus clairement ce que l'on croit, ce que l'on soutient, de manière plus ciblée et concrète. Si ce n'est pas possible directement dans les envois des bordereaux de contribution ecclésiastique en lien avec les deux autres Eglises reconnues, il pourrait être profitable d'envoyer des courriers aux membres de l'Eglise. A force de communiquer sur le plus petit dénominateur commun avec nos Eglises-sœurs, la saveur de nos spécificités se perd.
- La contribution ecclésiastique générale pourrait être complétée par une possibilité de contribution thématique pour le financement de secteurs particuliers (postes ministériels, aumônerie, ..., selon découpage analytique des comptes, par exemple, ou en indiquant le coût par paroisse) en indiquant clairement nos besoins, aussi en termes chiffrés.
- Une réflexion pourrait être menée sur le partage des collectes et de la contribution ecclésiastique entre caisse cantonale et caisses paroissiales ou sur le financement des postes paroissiaux en fonction de la contribution ecclésiastique payée par les paroissiens (pour favoriser le lien entre le paiement de sa contribution et l'activité de son/sa pasteur-e).
- Peut-être faut-il aussi avoir le courage de remettre en cause le principe de la contribution ecclésiastique et du financement de notre Eglise ? Il existe de nombreux autres systèmes qui permettent de financer la vie des Eglises (le financement du salaire des pasteurs à charge des paroisses, via restitution négociée de l'impôt ecclésiastique par les communes (EREVS) ; le principe de la dîme (certaines églises évangéliques)).

### **3. Immobilier**

**a. Vos réponses – nos constatations :**

Une grande partie des paroisses sont ouvertes à partager l'information sur leur patrimoine immobilier.

Certaines paroisses montrent des signes de méfiance quant à remettre une liste de leur patrimoine immobilier. Une communication claire et directe du but de cette

démarche serait absolument nécessaire. Tout comme pour les activités, la peur de « perdre » est présente.

Globalement, il n'y a pas de politique immobilière au niveau des paroisses, mais des réflexions et des projets sont en cours.

**b. Nos réflexions et interrogations :**

- Il existe vraisemblablement encore un peu de potentiel au niveau de l'immobilier des paroisses. Il n'existe pas à ce jour de liste centralisée des bâtiments des paroisses ou des terrains.
- La perte du contrôle et la vente des cures ont marqué certaines paroisses.
- Le fait d'unir les forces des paroisses et de l'EREN pour tirer profit de l'immobilier ou la mutualisation d'un élément du patrimoine paroissial avec des moyens d'autres paroisses ou de l'Eglise cantonale pourrait engendrer des situations gagnant-gagnant (partenariats paroisse-paroisse(-tiers) ou paroisse-Eglise cantonale(-tiers))

#### **4. Nouveaux projets / (Projets porteurs ?)**

**a. Vos réponses – nos constatations :**

La qualification de « nouveaux » pour les projets est relative et imprécise. En effet, pour certaines paroisses, un projet nouveau est un projet qu'elle n'a pas encore eu l'occasion de mettre en place, même si la paroisse voisine le pratique depuis longtemps. Donc le projet peut être nouveau, sans vraiment l'être dans sa conception.

Nous constatons qu'il est très difficile pour les paroisses de se projeter ou de s'imaginer dans des pistes sortant des sentiers battus.

Comme pour le point 1 sur les activités actuelles, nous relevons des idées qui touchent :

- A l'interne, pour l'accompagnement spirituel des paroissiens, mais aussi pour la construction de la communauté, comme la formation à la vie de l'Evangile et au témoignage, la vulgarisation des codes internes à l'Eglise, l'intégration de démarches visant à construire une vision commune, tout comme des démarches en lien avec les préoccupations actuelles (éco-spiritualité, Eco-church).
- À l'externe, comme l'accompagnement des familles et des couples en situations difficiles, mais aussi liés aux conditions de vie actuelles, l'aumônerie du monde agricole (citée par 3 paroisses), la communication via les réseaux sociaux ou des soirées d'évangélisation.
- La question du sens de la vie reste le cœur des préoccupations.

Au sujet de la question sur la possibilité de prestations à pouvoir vendre, deux courants se dégagent, comme cela a déjà été entendu lors des débats sur la

possibilité de facturer des services funèbres : une partie des paroisses indiquent qu'elles n'ont rien à vendre, mais qu'elles souhaitent offrir ; une autre partie indique que certaines prestations pourraient être valorisées à l'image de leur pendant sous forme laïque. Ce paradoxe est présent partout. Cependant, malgré le fait que l'on ne souhaite pas vendre, des ventes en tout genre (de paroisse, de couronnes de l'avent, etc.), des spectacles ou des repas payants sont organisés. Une paroisse a aussi indiqué deux axes qui lui semblent importants à développer : l'axe communautaire (Eglise comme corps du Christ par centre d'intérêts (par ex. Eglise des jeunes, un lieu phare « traditionnel » et culturel, un lieu axé sur des nouvelles formes de spiritualité) et l'axe des prestations pour une partie des citoyens neuchâtelois qui ne ressentent ni le besoin, ni l'envie de faire partie d'une communauté, mais qui peuvent être demandeurs de prestations (en lien avec des rites). Une frange de la population est en effet prête à financer des prestations de professionnels et de qualité, que l'Eglise offre aussi.

**b. Nos réflexions et interrogations :**

- Bien que de nombreux projet et idées sont inventoriés, nous constatons peu de « vraies » nouveautés dans les propositions des paroisses. Elles ont probablement atteint leur limite en la matière. Nous ressentons de la fatigue dans les paroisses. Cela doit être pris en compte. Lancer de nouveaux projets demande beaucoup d'énergie. Ils devraient donc être portés à la base par d'autres équipes ou structures.
- Créer des synergies par régions, par centre d'intérêts, par public-cible ou par « prestations » permettrait de dynamiser et de rentabiliser l'investissement en temps, argent, compétences des permanents.
- Nous portons tous nos espoirs pour que la plate-forme R&D, proposée au Synode, apporte et porte de réelles nouvelles idées (laboratoire d'idées ; créer du sens) et engendre de nouveaux projets percutants ou propose un projet d'église (pour le canton, avec des axes forts et assumés). Les thématiques suivantes pourraient être explorées : comment vit-on sa spiritualité aujourd'hui, aide à la recherche des valeurs personnelles, accompagnement sur le chemin de vie.
- Il paraît essentiel de dégager et d'investir des moyens pour **essayer** de nouveaux concepts ou tenter la mise sur pied et le lancement des projets novateurs. Les porteurs de projet doivent être soulagés de la pression de la question financière. Ils doivent pouvoir être soutenus financièrement de manière significative, sans que cela se fasse au détriment du financement des activités paroissiales actuelles.
- La question de « monter » des projets rentables est ouverte. En effet, le ménage courant est financé aussi par les revenus de l'immobilier (patrimoine de l'EREN). Les paroisses ne montrent pas de volonté claire de mettre sur pied des projets à buts lucratifs. L'Eglise cantonale devrait-elle créer une plate-forme « entrepreneurs », qui réfléchit à des projets lucratifs ? Ne serait-il pas possible



de soutenir des paroissiens-entrepreneurs qui souhaitent s'investir dans des activités, qui peuvent être en synergie avec celles de l'Eglise et qui peuvent dégager des bénéfices (branche entrepreneuriale de l'Eglise et projets rentables) : formation d'adulte, mandats diaconaux, accompagnement de vie (crèche, accueil parascolaire, soutien aux personnes âgées, coaching de vie, recherche de sens et spirituelle ), développement des partenariats avec d'autres entités, services à domicile.

## **Conclusion**

Les réponses et la perception des paroisses ont amené la Commission à des réflexions et des interrogations que nous avons partagées avec vous, avec le souhait que cela suscite un mouvement ou des prises de conscience.

Nous remercions vivement les Conseils paroissiaux pour leur collaboration et pour le temps consacré à répondre et à recevoir les délégations de la Commission.